

Voici La réponse d ACEI Apportée à JVJC suite à leur Liquidation Judiciaire Programmée

CI-DESSOUS LA REPONSE CI APRES LEUR MAIL D INFO.

Le borgne est Roi au royaume des aveugles.

6000 € perdus multipliés par X personnes cela représente un joli pactole, mais cela ne nous regarde pas !

Et oui nous n'avons pas votre chance d'être mis en liquidation judiciaire immédiate ; même pas de passage par la case « redressement judiciaire » Trop fort !

Nous, nous sommes « condamnés en tant que bon gestionnaire » à payer LOCAM jusqu'au bout, et de plus on ne peut rien contre vous ni contre les contrats de LOCAM car il ne sont pas dénonçables avant leur terme.

Heureusement que le contrat de partenariat prévoyait 1500 € de dédommagement en 1^{ère} année si aucune affaire n'était réalisée donc le remboursement d'une partie de notre investissement ; Votre produit a très bien été vendu par vos commerciaux et nous avons tous cru... au Père Noël ! L'arnaque qui ne pourra jamais être prouvée était vraiment bien ficelée.

Nous relater vos déboires avec vos banques !! Quelle honte de se réfugier derrière celles-ci. Et les déboires de vos clients alors ? que faisons-nous des contrats que vous nous avez fait signés en urgence avec LOCAM et qui courent jusqu'en 2012 ? Nous avons cru en votre projet bien mal nous en a pris. A aucun moment dans votre lettre vous n'abordez ce sujet qui pourtant est très important pour vos « chers partenaires, chers clients ». Il est très facile de remercier avec émotion et un grand et sincère merci .

Vous pouvez effectivement vous excuser des désagréments survenus ou à venir cela ne mange pas de pain et ça fait toujours bien dans une lettre : on apaise sa conscience !

Qu'avez-vous fait de notre argent ? Liquidé comme votre société c'est indéniable vu votre situation. Aujourd'hui une liquidation judiciaire et demain vous renaîtrez sous une autre entité : trop facile ! Nous n'avons de vos nouvelles que lorsque le bateau a totalement coulé et qu'il n'y a plus grand-chose à faire, si ce n'est pour nous, de rentrer dans un processus de paperasserie et de LR/AR (encore des frais à notre charge) pour essayer de récupérer tout ou partie de notre mise. Vu le contexte il faut vraiment y croire. Certains de vos collaborateurs avaient senti le vent venir puisqu'ils avaient quitté le navire avant qu'il ne sombre.

C'est donc avec une « émotion certaine » que je vous informe que vous êtes des fieffés escrocs depuis le début et certainement impunissables, c'est cela les nouveaux gangsters...

Que la visite virtuelle soit !

De : info@jvjc.fr [<mailto:info@jvjc.fr>]

Envoyé : lundi 11 avril 2011 15:15

À : jvjc@jvjc.fr

Objet : [jvjc] Information importante

Saint-Grégoire, le 11 avril 2011.

Chers Partenaires, Chers Clientes et Clients,

C'est avec une émotion certaine que nous venons d'apprendre la mise en liquidation immédiate de nos Sociétés JVJC (jevisite-jechoisis.com) et Novactionpro, et nous tenions à vous en informer dans les plus brefs délais.

Vous relatez l'historique de nos déboires avec le Crédit du Nord et la Société Giroptic, les

mécontentements de certains ne seraient d'aucune utilité, mais soyez convaincus que nous avons mis en œuvre, tout ce qui était en notre pouvoir pour poursuivre notre activité et nos services. Mais face à la décision du Tribunal de Commerce de Rennes, nous ne pouvons que nous incliner, pas de gaieté de cœur mais contraints et forcés.

Si l'on s'en réfère à notre contrat, la Société Giroptic s'est engagée contractuellement à poursuivre les services durant la durée de vos contrats.

Le Tribunal a désigné Maître DESPRES – liquidateur - 29 rue de Lorient – 35040 Rennes cedex.

Un sincère grand merci à tous ceux qui nous ont suivis, qui ont cru en notre activité, nous remercions également toutes les personnes qui nous ont soutenus par des appels chaleureux, par des remerciements particulièrement éloquents ou des messages d'encouragement. Comme, pour tout projet ambitieux, nous avons eu notre « lot » de mécontents, parfois de bonne foi, souvent de mauvaise foi.

A tous, nous vous adressons nos vœux de réussite et vous prions de bien vouloir accepter nos plus sincères excuses pour tous les désagréments causés ou à venir suite à la disparition de nos Sociétés.

Que la visite virtuelle prenne le plus vite possible dans l'actualité économique la place qui lui est due, nous confortant ainsi dans l'idée que nous étions dans le « vrai ».

Bien cordialement,
Toutes les Equipes de JVJC et de Novactionpro